



HÔTEL-RÉSIDENCE-WINDSOR
A.D.O.S.O.M 16 Avenue Windsor 06400 CANNES
@ : reservation@adosom.fr
@ : dg@adosom.fr
Tel : 04.92.18.82.12
Site : www.hôtel-residence-windsor.fr

REGLEMENTATION GÉNÉRALE POUR L'ACCUEIL D'ANIMAUX DOMESTIQUES AU SEIN DE L'HÔTEL-RÉSIDENCE LE WINDSOR

Règles générales de base régissant l'hébergement des clients accompagnés d'animaux domestiques à l'hôtel-Résidence afin de rendre leur séjour le plus agréable possible tout en respectant le confort des autres clients de l'hôtel-Résidence ou du restaurant.

L'Hôtel-Résidence se réserve le droit de ne pas ou plus accepter, même durant le séjour, les animaux de compagnie pouvant déranger notre aimable clientèle par un comportement inapproprié

Conditions Générales

1. Un seul animal par chambre
2. Seuls les chats et chiens sont admis.
3. Les animaux de compagnie ne sont pas nourris par l'hôtel, il est donc impératif de le prévoir ainsi les récipients prévus à cet effet.
4. Un état des lieux (chambre) sera fait le jour de votre arrivée et un état des lieux sera fait en sortant, sachant que la femme de chambre pourra à tout moment signaler à la direction une anomalie dans votre chambre.
5. **Vous êtes responsable** des dommages causés par votre animal de compagnie que ce soit auprès des personnes ou du mobilier, les dommages relevés seront facturés en fin de séjour.
6. S'assurer que votre animal domestique soit bien pris en compte dans votre assurance **responsabilité civile** pour les dégâts qui pourrait être faits (**attestation à fournir lors de la réservation**)
7. Le carnet de vaccination devra être à jour et **une copie devra nous être fournie**.
8. Vous devrez impérativement maintenir votre chambre dans des conditions d'hygiène appropriées.



HÔTEL-RÉSIDENCE-WINDSOR

A.D.O.S.O.M 16 Avenue Windsor 06400 CANNES

@ : reservation@adosom.fr

@ : dg@adosom.fr

Tel : 04.92.18.82.12

Site : www.hôtel-residence-windsor.fr

9. Le client doit être responsable à tout moment de son animal domestique ainsi que de son comportement,
10. Votre animal devra être tenu en laisse lors des déplacements et pourra uniquement se trouver dans votre chambre, dans le parc et dans les couloirs y menant.
11. Les animaux domestiques **ne sont pas admis dans les espaces du restaurant** à l'exception des zones de passage du complexe hôtelier.
12. La promenade de l'animal pour ces besoins devra être fait en extérieur du **périmètre de l'hôtel-Résidence** tout en respectant les voiries de la commune, merci de vous équiper de sachets de ramassage à jeter dans les poubelles publiques mis à votre disposition dans la ville.
13. Pour les chats une litière devra être mise à sa disposition dans votre chambre et vidée chaque jour afin d'éviter des odeurs, un arbre à chat à sa disposition devra installer afin d'éviter des griffures sur le mobilier
14. Veuillez ne pas faire monter vos animaux de compagnie sur les lits, les canapés et les fauteuils.
15. Il est strictement interdit de laver vos animaux de compagnie dans les baignoires ou les douche et d'utiliser les serviettes de toilette pour les sécher dans le cas contraire il vous sera facturé **20.00€ la serviette**.
- 16. Lors de votre réservation veuillez prévenir que vous voyagez avec un animal de compagnie**
17. Merci de bien vouloir signer ce document lors de votre réservation signifiant votre accord sur les conditions d'acceptation par l'hôtel de votre animal de compagnie.

Les frais journaliers sont de 20.00€ ttc par jour (hors nourriture)

Nous vous demandons de bien vouloir respecter le règlement pour le bien-être de tous, nous vous souhaitons de passer ainsi qu'à votre animal de Compagnie un agréable séjour à l'hôtel-Résidence le WINDSOR.

La Direction de l'Hôtel-Résidence

Mr ou MME Fait le

N° de téléphone :

Adresse mail :@.....

Lu et approuvé, signature